

PRITH Bretagne

Journée du PRITH – 1^{er} octobre 2019

Atelier 4 : Comment mieux prendre en compte les initiatives locales dans le plan d'actions du PRITH ?

Introduction

Le PRITH a pour vocation de rassembler les acteurs de droit commun et les acteurs intervenant spécifiquement auprès des personnes en situation de handicap afin de faciliter l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés en milieu ordinaire.

A ce titre, il œuvre pour inclure les personnes en situations de handicap dans notre société, quelles que soit leurs caractéristiques (âge, type de pathologie), dans un contexte de virage inclusif.

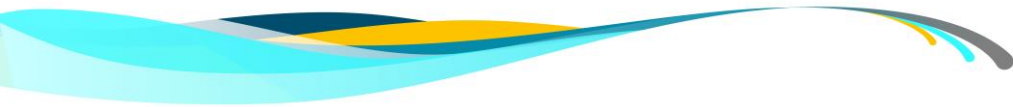
Le PRITH touche ainsi les questions de la formation, de l'accès à l'emploi, du maintien dans l'emploi, de la prévention de la désinsertion professionnelle ainsi que la question de la mobilisation des employeurs.

Poursuivant une visée opérationnelle, le PRITH doit prendre en compte les initiatives locales afin de déployer un plan d'actions s'appuyant sur les besoins du terrain et les pistes d'actions qui en émergent.

Il s'agit donc pour le PRITH d'identifier les pistes d'actions locales afin de les faire connaître, de faciliter leur mise en œuvre, de les accompagner ou de les diffuser à plus grande échelle si celles-ci font leur preuve sur un territoire (capitalisation et essaimage).

Cette articulation entre le niveau régional et les niveaux départementaux ou infra-départementaux peut passer par différents moyens (l'organisation de réunions, la diffusion d'informations, un appui technique ou méthodologique aux porteurs de projets ...) et mobiliser différents types d'outils propres au PRITH (instances de gouvernance, intervention de l'équipe de coordination et d'animation, le site web du PRITH, la newsletter du PRITH, la mise en contact entre partenaires ...).

L'objectif de cet atelier était de recueillir l'avis des participants sur les modalités possibles de prise en compte des initiatives locales et plus globalement, de faire évoluer l'articulation du PRITH entre le niveau régional et les territoires.



Le PRITH ... vu par les acteurs locaux

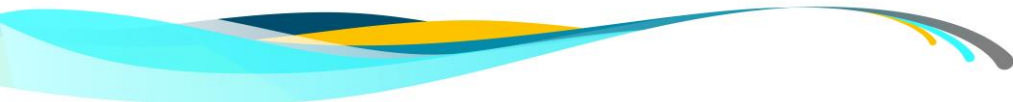
Parmi les participants à l'ateliers, certains ont déjà eu l'occasion de participer aux travaux du PRITH alors que d'autres le découvraient. A ce titre, l'organisation de la journée régionale du PRITH dans les Côtes d'Armor a permis de toucher de nouveaux acteurs qui ont pu apporter un regard neuf sur le PRITH et renforcer l'idée d'avoir un PRITH qui soit plus en contact avec les professionnels de terrain, au niveau local, sur l'ensemble du territoire breton.

Lors de l'atelier, les participants ont pu choisir des photos illustrant leur vision actuelle du PRITH et/ou ce qu'il devrait être à leurs yeux s'il était amené à évoluer pour mieux prendre en compte les initiatives locales. Les quelques photos ci-après illustrent ce temps d'échange.

La vision actuelle du PRITH

	<p>Le PRITH ce n'était qu'un sigle avant ce matin. Aujourd'hui, c'est quelque chose de plus concret qui semble être en construction. Un escalier qui doit nous mener vers le haut.</p>
	<p>Un monde inconnu pour moi. Je suis toute seule au CFA. Je n'ai pas les informations. Je ne connais pas ce vaste monde que je demande pourtant à découvrir.</p>
	<p>Plein de partenaires qui travaillent en silo / en couche Je ne connaissais pas bien le PRITH. Besoin de mieux travailler ensemble au niveau local.</p>
	<p>Un ensemble d'acteurs de taille plus ou moins importante qui travaillent mais on ne sait pas quel est le rôle des uns et des autres.</p>

	<p>Un ensemble d'acteurs qui n'est pas ordonné. Chacun travaille dans son coin. Les politiques publiques nous amènent à nous recentrer ... tout en nous demandant de ne pas faire ça tout seul.</p>
	<p>Il y a encore du travail Il faut combattre dans un monde complexe. Beaucoup de partenaires à rassembler pour travailler ensemble.</p>
	<p>Le PRITH c'est très rennais et très désincarné. Cependant, il y a de la vie qui ne demande qu'à s'exprimer.</p>
	<p>Un monde en plein effervescence. Le PRITH va révolutionner les choses et doit parvenir à construire une mer plus calme.</p>



Ce que pourrait être le PRITH de demain

	<p>Des gens impliqués sur le terrain qui vont dans la même direction.</p>
	<p>Construire quelque chose de solide fondé sur les initiatives locales en partant de ce qui marche mais aussi de ce qui ne marche pas. Il s'agit également de tenir compte des spécificités locales.</p>
	<p>Un paysage complexe pour lequel il faut mettre du liant. Nous sommes dans une phase de transition / transformation. Besoin de lien entre les acteurs avec un trait d'union entre les professionnels de terrain. Être également plus lisible pour les personnes. Faire aussi quelque chose de beau.</p>
	<p>Être tous dans le même bateau et dans le même sens. Certains sont également en dehors du bateau. Il faut les faire monter à bord</p>
	<p>Différent niveau dans le cours d'eau. Il faut mettre tous les acteurs au même niveau.</p>

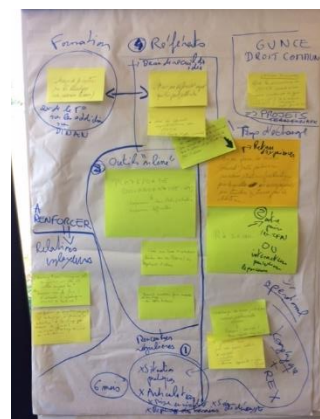
	<p>Dans un livre que j'ai lu récemment, on dit que les arbres se parlent et collaborent. Il faut se parler et se protéger les uns des autres pour grandir. L'union fait la force.</p>
	<p>Travailler ensemble et se regarder avec bienveillance. Accepter la diversité. Faire avec tout le monde, y compris les personnes handicapées.</p>
	<p>Le PRITH c'est quelque chose d'obscur. Je ne sais pas trop ce qu'on y fait. Volonté d'y voir plus clair. La lumière doit nous éclairer pour savoir ce qui se passe et nous aider à travailler tous ensemble.</p>

Comment mieux prendre en compte les initiatives locales ?

A l'issue du photolangage, un travail collectif a été réalisé pour identifier les moyens pour mieux prendre en compte les initiatives locales dans le cadre du PRITH.

Le premier groupe a réalisé un mémaplan à base de post-it. Le second groupe s'est appuyé sur ce mémaplan pour rebondir et compléter chaque idée, selon la méthode du « World Café ».

Les principales pistes de solutions sont présentées ci-après.



S'appuyer sur des instances existantes de droit commun au niveau local.

Des instances rassemblant les partenaires de l'emploi existent aujourd'hui. C'est par exemple le cas des CDEF et des CTEF.

Cependant, ces instances sont chronophages, ne rassemblent qu'un nombre limité de partenaires¹ et il y est difficile d'y inscrire des sujets en lien avec le handicap.

Il est possible de demander à être invité pour évoquer des sujets précis mais les ordres du jour sont réglés 3 semaines à l'avance et sont diffusés uniquement ... aux participants.

Par ailleurs, sur certains territoires, les partenaires ont un peu du mal à s'exprimer, ces instances pouvant être très institutionnelles et parfois assez éloignées des problématiques de terrain.

=> En conclusion, ces instances ne semblent pas être le lieu propice pour prendre en compte les initiatives locales sur le champ de l'insertion des travailleurs handicapés. En revanche, elles peuvent s'avérer utile pour aborder de manière collégiale une problématique précise et prévue à l'avance (exemple : la question de la réforme des Entreprises adaptée est prévu à l'ordre du jour d'une prochaine réunion dans les Côtes d'Armor). Il s'agit pour cela de passer par l'UD Direccte.

Organiser des réseaux de référents handicap

L'organisation d'un réseau de référents handicap œuvrant dans le droit commun pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leur propre structure est plébiscitée par les participant.

Cela débute par la construction d'un annuaire qui pourrait évoluer au fil du temps pour tenir compte de la rotation des acteurs au sein des structures.

Pour faire vivre ce réseau, il s'agirait de programmer des rencontres régulières orchestrées par un acteur donné (ex : la coordination du PRITH). Les participants estiment qu'une rencontre tous les 6 mois (peut être tous les 3 mois au début) serait suffisante car cela permettrait de créer du lien sans que cela ne soit chronophage.

« Apprendre à se connaître c'est indispensable. On se rend bien compte aujourd'hui que nous sommes dans l'ignorance. »

Ces rencontres pourraient inclure :

- Des points d'actualités
- Des présentations d'actions
- Des travaux partant de parcours usagers / de difficultés particulières rencontrées par les acteurs. Ils pourraient pour cela partir de témoignage de personnes directement concernées que ce soient des professionnels ou des travailleurs handicapés qui pourraient également être conviés à ces réunions si cela est opportun (faire le lien avec l'atelier participation).

Cartographier et articuler les partenaires.

¹ Sont invités le SPE, le monde économique et les syndicats.

Pour améliorer la connaissance entre les partenaires, il faut construire des outils (fiches, rencontres ...) qui permettent de savoir ce que font les différents partenaires et comment les solliciter. Il s'agit d'une attente forte de la part du PRITH pour certains participants.

« On ne se connaît pas. Je sais ce que je peux faire mais je ne sais pas qui solliciter quand. C'est ça que j'attendais du PRITH ! »

Ce besoin va au-delà de la simple cartographie car les participants évoquent un besoin fort de coordination.

« On ne sait pas qui fait quoi et si on ne marche pas sur les plates-bandes des autres. Pour les professionnels c'est compliqué et pour les usagers, cela l'est encore plus ».

« Aujourd'hui, dans un cadre de refonte des politiques publiques et d'appels à projets multiples, c'est encore plus nécessaire d'apprendre à se connaître ».

A noter que ces temps d'interconnaissance pourraient être proposé dans les réunions des référents handicap évoqué ci-dessus ou donner lieu à des réunions d'informations dédiées.

Travailler ensemble à des problématiques particulières.

Il existe un besoin de travailler des sujets particulier. Sans forcément être sur de la gestion de situations, il faut cependant veiller à ne pas être trop stratégique et de travailler de manière opérationnelle.

Un bon compromis peut consister à choisir des thématiques communes à plusieurs partenaires (de niveau départemental et éventuellement régional). Sur ces thématiques, possible de faire venir des acteurs de terrain (des professionnels/ des pairs et non pas des responsables hiérarchiques) et des personnes concernées pour travailler sur des questions précises.

Le recours à des outils en ligne

Les outils en ligne offrent des solutions modernes d'échanges d'informations.

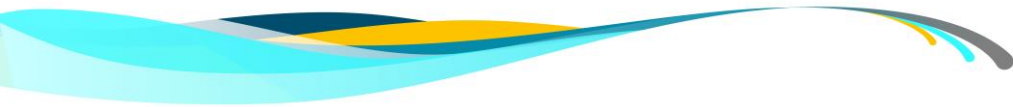
Mais aujourd'hui, pour certains participants, on assiste à une démultiplication des outils.

« C'est idéal mais il faut s'en saisir, il faut les mettre à jour. Cela prend du temps. »

Certains évoquent l'idée de disposer d'une plateforme qui regroupe les informations.

« Exemple du GREF de Bretagne : Sur ce site, on trouve des choses intéressantes sur le handicap, il y en a aussi sur le site du PRITH, le site de la région ... on perd du temps. Il faut rassembler les informations. »

Une réflexion est à mener pour voir si le site du PRITH serait à même de jouer ce rôle d'ensemblier.



Formations Handicap

Les participants évoquent un flou quant aux formations disponibles pour monter en compétence sur le champ du handicap.

« Des formations, il en existe déjà un peu partout. Chacun pioche un peu où il peut ».

Certains mettent en avant les formations qui étaient proposées dans le cadre de la PRFPH.

« Ces formations étaient intéressantes... et gratuites. »

D'autres évoquent des formations Cap Emploi ou des formations spécifiques (exemple : sur l'autisme).

Il existe sans doute un besoin de faire le point sur ce qui existe et de rassembler l'information pour donner une meilleure visibilité aux professionnels concernés.

Actions employeurs

Des actions sont réalisées (ex : à la CPAM en lien avec l'Agefiph). Encore faut-il qu'elles soient connues des participants potentiels.

« Généralement, on participe à des actions plus vastes que le handicap ou la question de l'insertion des travailleurs handicapés est souvent oubliée ».

Il faut avec les acteurs locaux pour réunir des employeurs. Le recours aux branches (ex du BTP) peut également être très utile. Quand on réunit les employeurs, ce sujet les intéresse.

Participants à l'atelier (deux groupes de travail)

NOM	Prénom	Structure	Fonction
ALLIAUME	Maryline	SPEF Bretagne	Coordinatrice Réseau
BAUCHER	Julie	Région Bretagne	Responsable du SPAQ
BELLEC	Typhaine	CFA DE PLOUFRAGAN	CHARGÉE DU SOUTIEN SCOLAIRE DES AECC ET REFERENT HANDICAP
COMPAIN	Rozenn	CARSAT	Assistante de service social
DUAULT	Anne	LADAPT Ouest	Responsable de service
FERRE	Christelle	CPAM	RESPONSABLE PREVENTION DESINSERTION PROFESSIONNELLE
GACEL	Christine	CFPPA de Guingamp-Kernilien	Référente handicap - Coordinatrice de formation
GANTIER	Muriel	POLE EMPLOI	CHARGÉE DE RELATIONS PARTENARIALES
GASSINE	Nadia	LADAPT Ouest	CIP
HAPDEY	Ludovic	Groupe ESCCOT	Chargé des Relations Entreprises et Candidats
JOSSO	Delphine	OSONS l'égalité - Club OSONS	Chargée RH
KMIEC	David	EMERAUDE ID	DIRECTEUR ADJOINT
LANOE	Laurence	Mission Locale Centre	DIRECTRICE
LAURANS	Marie	La Sauvegarde de l'Enfance du Finistère	Assistante ressources humaines
LE COQ	Sophie	SIADV Bretagne	Responsable de service
PERROT- GRAUX	Lénaïck	Centre de formation de Kerliver	Référente handicap- Vie scolaire
RESTIF	Fabrice	Mission Locale du Pays de Dinan	Conseiller insertion référent handicap
ROBIN	Tania	AGEFIPH	Chargée d'études & développement
TRANCHAND	Sylvie	GRETA	Coordinatrice
TILLY	Sébastien	UD Direccte 22	DIRECTEUR ADJOINT
GUERVIN- AIRAULT	Amandine	MSA Portes de Bretagne	Médecin du travail